

## Contactez-nous

Mairie  
Place des noyers  
29800 SAINT-THONAN  
02 98 40 13 33  
mairie@saint-thonan.fr  
Facebook : saintthonan | www.saint-thonan.fr

## Horaires

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.  
Mardi : 8h30 à 12h.  
Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.  
Jeudi : 8h30 à 12h.  
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.  
Samedi : 9h00 à 12h.

## Les élus à votre écoute

### Le Maire

Marc Jézéquel > samedi de 10 h à 12 h  
et sur rendez-vous.

### Les adjoints et leurs fonctions

**Administration Générale**  
(personnel communal - finances)  
Bénédicte Mével > sur rendez-vous.

**Vie associative - Animation**  
Pierre Annezo > sur rendez-vous.

**Aménagement du Cadre de Vie**  
(voirie - urbanisme - embellissement)  
Anne-Laure Cann > sur rendez-vous.

**Patrimoine et relations aux aînés**  
Hervé Bizien > sur rendez-vous.

**Petite Enfance - Enfance -  
Jeunesse et relations avec l'école**  
Carole Guillerm > sur rendez-vous.

### L'adjointe déléguée

**Technologies de l'information et  
de la communication**  
Sylvie Marchaland > sur rendez-vous.

**Le CCAS** > sur rendez-vous.

## Unichons-nous !



Sainthonik organise une matinée de prévention pour lutter contre le cancer du sein :

**Dimanche 22 Octobre**  
à la salle de sports Enoseis  
Entrée : 5€ minimum

### Au programme :

- 9h30 Marche 8 kms, organisée par Courir Tout Simplement.
- 10h Match de foot de soutien organisé par la JSST.
- 10 h Ouverture de la salle Enoseis ;  
Nombreux stands et ateliers.
- 10h15 Zumba - 11h : Pilates - 11h30 : Bodyart.
- 12h Défi Ruban Rose Géant.

Une collecte de soutiens-gorge est organisée en amont de l'événement.

Dépôt possible à la salle polyvalente lors des cours ainsi qu'à la mairie.

## Saint-Thonan dans votre poche !



Depuis quelques semaines, la commune est référencée sur l'application mobile « Intramuros ».

L'application permet d'être **informé** des actualités et des événements de la commune, d'accéder à l'annuaire des associations et des commerces, et à de nombreuses informations pratiques.

« Intramuros » est interactif : il est ainsi possible de recevoir des **notifications** directement sur les téléphones pour l'annonce d'un événement ou en cas d'alerte majeure (météo, coupure d'électricité...); par ailleurs, les utilisateurs peuvent **signaler**

des informations en temps réel (dégradations, incidents...), qui déclenche une information immédiate aux services municipaux.

### Comment installer Intramuros sur son smartphone ?

L'application est gratuite et téléchargeable sur l'App Store ou Google Play en saisissant « Intramuros » dans la barre de recherche. Une fois installée, sélectionnez la commune de « Saint-Thonan ». Vous accédez à l'ensemble des actualités et des informations pratiques de la commune. Belle découverte !

## « Journée citoyenne »



Le mercredi 18 octobre aura lieu la 4e édition de la « Journée Citoyenne ».

Nous faisons appel aux bénévoles. Comme l'an dernier, la journée citoyenne se concentrera sur le nettoyage du cimetière.

Rendez-vous près de l'église,  
le mercredi 18 octobre à partir de 14 h.

Merci de vous munir de quelques outils de jardinage.

# URBANISME

## Déclarations préalables

### ● Demandées et accordées :

- Pen Ar Quinquis, édification de clôtures.
- Rue des Capucines, édification de clôtures.
- Per Nevez, pose d'un portail.
- Hameau du Pontic, installation d'un abri de jardin.
- Per Nevez, édification de clôtures.

### ● Demandées :

- Kerjegu, construction d'un carport.
- Allée des Primevères, réalisation d'un enrobé.

### ● Accordée :

- Per Nevez, construction d'un garage.

## Permis de construire

### ● Accordé :

- La Roche, construction d'une maison d'habitation.

## Service environnement



### ORDURES MENAGERES

- Les lundis 9 et 23 octobre.



### EMBALLAGES ET PAPIERS

- Les lundis 2, 16 et 30 octobre.

## Déchetteries

- Déchetterie de St-Eloi - Plouédern  
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 19 h.

- Aire de déchets verts à Pont ar Bellec -  
La Forest-Landerneau :  
24h/24h - 7j/7j.

## Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Directeur de publication : Marc Jézéquel.  
Ont collaboré à ce numéro :  
Sylvie Marchaland, Cathye Salaun.  
Impression : Mairie de Saint-Thonan.

## Accès aux déchetteries : demandez votre badge !

● A compter du 1er Novembre, l'accès aux déchetteries de Plouédern et Daoulas se fera par badge. Un badge sera délivré pour chaque foyer résidant sur le territoire qui en fait la demande, permettant l'accès à ces deux équipements, sans limitation du nombre de passages.

Plusieurs démarches sont possibles pour obtenir son badge :

- Par un formulaire en ligne disponible sur le site internet <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr>,
- Lors des permanences organisées dans les déchetteries et dans les communes. A Saint-Thonan, les permanences auront lieu en mairie :

Vendredi 20 Octobre de 16h à 19h

Samedi 21 Octobre de 9h à 12h

- En appelant le service environnement au : 02 98 21 34 49.

## Les MarSOINS : Dépistage dentaire gratuit !



● Le camion de prévention en santé « Le MarSOINS » sera présent sur la commune :

**Jeudi 26 octobre**

**Dépistage dentaire**

de 10h à 12h, devant la mairie

La consultation est ouverte à tous gratuitement et sans rendez-vous !

● Notez d'ores et déjà que le Mardi 5 Décembre de 10h à 12h, le camion « Le MarSOINS » sera à nouveau sur la commune pour proposer un bilan auditif, gratuit et ouvert à tous.

## Syndicat du Spernel : coupe du bois

● Le bois du SPERNEL aux abords de Saint-Thonan bénéficie du régime forestier et est géré par l'Office National des Forêts (ONF). Il demande des coupes d'éclaircie, afin d'assurer une gestion durable.

Les particuliers pourront venir couper ces arbres à partir de décembre 2023 sous contrôle de l'ONF, au tarif de 16 € la stère.

Cette coupe sera vendue sur pied après tirage au sort des lots de bois.

Pour s'inscrire il faut savoir manier la tronçonneuse, avoir des vêtements de sécurité (pantalon, casque, chaussures), utiliser de l'huile bio (huile moteur et huile de chaîne). Il faudra aussi être outillé pour sortir plus tard le bois après l'avoir stocké sur place.

L'inscription se fait en Mairie pour le 10 novembre 2023.

## Café des aidants

● Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge, le CLIC organise des rencontres « café des aidants », chaque mois autour d'un thème :

« Que signifie être aidant ? »

**Jeudi 5 octobre**

De 14 h à 16 h

La Cimenterie

12, Rue de Saint-Ernel - Landerneau

**Vendredi 6 octobre**

De 14 h à 16 h

Centre nautique de Moulin mer (Salle le Stiff)

Logonna-Daoulas

► Contact : CLIC Pays de Landerneau-Daoulas - 02 98 85 99 08 - [clic@ccpld.bzh](mailto:clic@ccpld.bzh)

## Lignes à haute tension : élagage préventif

● Conformément à la loi des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris sur la commune, afin d'assurer le bon fonctionnement des lignes haute tension. La période durant laquelle les travaux sont entrepris a commencé début septembre et se prolonge jusqu'au 31 décembre 2023. L'exécution des travaux est confiée à l'entreprise RTE.

Merci de votre compréhension durant l'intervention de l'entreprise.

## Maison de l'Enfance : comment s'inscrire ?

Pour les activités de la Maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire.

Portail famille : <https://saint-thonan.portail-defi.net/>

maison.enfance@saint-thonan.fr | 02 98 40 18 60 | 06 07 73 23 15

## Accueil de loisirs sans hébergement

### Programme du mois d'octobre :

- Mercredi 4 : Escargot coloré-Carillon de perles
- Mercredi 11 : Gâteau marbré - Dessin mystère
- Mercredi 18 : Hippocampe magique - Pokeball



### Programme vacances de la Toussaint « En partance pour Poudlard »

- Lundi 23 : Rentrée des jeunes sorciers - Cérémonie du Choixpeau
- Mardi 24 : Gâteau Baguette - Le Phoenix de Dumbledore
- Mercredi 25 : Quidditch - Mandragore
- Jeudi 26 : Volière des Chouettes - Les Reliques de la Mort
- Vendredi 27 : Œuf de Dragon - Mon Horcruxe
- Lundi 30 : Cravate - Fabrication de Balai
- Mardi 31 : Livre des Sorts - Légo Harry Potter
- Mercredi 1<sup>er</sup> : Férié
- Jeudi 2 : Vif d'Or
- Vendredi 3 : Polynectar - Le Bal d'Automne



## Relais Petite Enfance

- Permanence les 2 et 15 octobre à la Maison de l'Enfance.

Renseignements par téléphone, en contactant l'animatrice Céline DAVID :

02 98 43 63 97 - 06 26 55 26 69

56, rue Hervé de Guébriant à Landerneau.

[rpe.interco@enjeuxdenfance.fr](mailto:rpe.interco@enjeuxdenfance.fr)

<https://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco/>



## Ecole Sainte-Anne : service civique



- L'école Sainte-Anne recherche un service civique avec pour missions :

- Aider à animer des temps de cour de récréation en proposant des activités nouvelles en assurant des temps de médiation.

- Aider à l'encadrement des sorties scolaires (en lien avec l'équipe éducative).
- Assister les enseignants pendant le temps de classe lors des activités sportives, artistiques.
- Aider à la mise en place d'ateliers dans les classes.

► Contact : Ecole Sainte-Anne - 02 98 40 13 66 - [ste-anne.st-thonan@orange.fr](mailto:ste-anne.st-thonan@orange.fr)

## Vie paroissiale

### Messes du mois d'octobre :

- Dimanches 1<sup>er</sup> et 15 octobre à 10 h 30, à La Forest-Landerneau.
- Messe de la Toussaint, le 1<sup>er</sup> novembre à 10 h 30, à La Forest-Landerneau.

## ETAT CIVIL

### Naissances

- Youna et Romy SPARFEL, nées le 24 août à Brest.
- Lyana MUTZIG, née le 28 août à Brest.
- Camille CRENN, née le 30 août à Brest.
- Alwena et Livio BROUSTAL, nés le 15 septembre à Brest.

### Mariages

- Mégane PILON et Geoffrey FAURY.

## SERVICE DE SANTE

### Médecine générale

Docteur COLINAS

02 98 40 16 70

89, rue de Kerilis.

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8 h à 20 h, fermé les mercredis après-midi et samedis après-midi (médecin de garde sur le répondeur).

### Cabinet kiné

Clément DELATTRE

02 98 36 23 92

80, rue de l'église.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, sur rendez-vous.

### Cabinet infirmier

DESPAS - TREGUIER

09 83 29 39 08

2, place des noyers.

Soins à domicile et au cabinet 7j/7 sur rendez-vous. Prise de sang, injections, pansements, soins d'hygiène...

### Pharmacie

Composer le 32 37, pour connaître la pharmacie de garde.

## Vos droits et vos démarches administratives

[service-public.fr](http://service-public.fr) ou [demarches.interieur.gouv.fr](http://demarches.interieur.gouv.fr)

ou [finistere.gouv.fr](http://finistere.gouv.fr)

ou par téléphone au :

3939 « Allo Service Public »

(du lundi au vendredi 8 h à 20 h, samedi 8 h 30 à 18 h).

## Dates à retenir

★ **Mercredi 18 octobre** à 14 h,  
4<sup>e</sup> journée citoyenne. Rendez-vous à 14h  
près de l'église.

★ **Dimanche 22 octobre** à partir de  
9 h 30, « Unichons-nous ! », matinée de  
prévention pour lutter contre le cancer du  
sein, organisée par l'association  
Sainthonik.

★ **Jusqu'au 22 Octobre**, collecte de  
soutiens-gorge, organisée par Sainthonik.  
Dépôt possible à la salle polyvalente lors  
des cours de Sainthonik ou à la mairie, aux  
heures d'ouverture.

★ **Mardi 31 octobre** de 18 h à 21 h 30  
« Le bal des petit(e)s sorcier(e)s »  
organisé par le comité d'animation  
« Sainththonanim ».

## Actualités des associations

[www.courir-a-st-thonan.fr](http://www.courir-a-st-thonan.fr)

[www.cycloclubsaintthonan.fr](http://www.cycloclubsaintthonan.fr)

[www.jsst.fr](http://www.jsst.fr)

[www.facebook.com/sainthonik](https://www.facebook.com/sainthonik)

[lesraquettesthonanaises.weebly.com](http://lesraquettesthonanaises.weebly.com)

[www.handballsaintthonan.fr](http://www.handballsaintthonan.fr)

## Génération mouvement club Saint-Nicolas



● **Au programme du mois d'octobre (interclubs Bas Elorn)**

- Jeudi 5 octobre Interclubs pétanque et dominos à Saint-Divy.
- Mercredi 18 octobre Finale du jeu « le savez-vous ! » à Pont-Croix.
- Mardi 24 octobre Interclubs pétanque et dominos à Pencran.
- Vendredi 3 novembre Spectacle de magie et ventriloquie à Plouescat.

## Saint-Thonan Gym

● Le club St-Thonan Gym propose des cours d'éveil corporel pour les enfants de 3 à 4 ans.

**Il reste quelques places !**

Cette activité est animée par Déborah et se déroule le

**Samedi de 10 h à 11 h**  
à la salle des sports Enoseis (salle de gym).

La cotisation annuelle est de 45 €.

Pour plus de renseignements :

- Mme FICHOU Isabelle (présidente) au 06.67.77.44.71
- Mme PINEL-STEPHAN Caroline (responsable section) au 06.79.91.21.49

## Bibliothèque

● Les bénévoles vous accueillent :

**les mardis et jeudis de 16h30 à 18h**  
**les mercredis de 10h30 à 12h et de 14h30 à 16h30**  
**et les samedis de 10h30 à 12h**

(la boîte à livres est à votre disposition en dehors  
des horaires d'ouverture)

Inscription tout au long de l'année à la bibliothèque.

La cotisation est de 15€ par famille pour 1 an.

L'accueil des classes de l'école Sainte-Anne reprend  
en octobre, avec l'exposition pour le concours « grande lessive ».

Animation « bébés lecteurs » avec Ingrid, le lundi 23 octobre à 10 h 30.

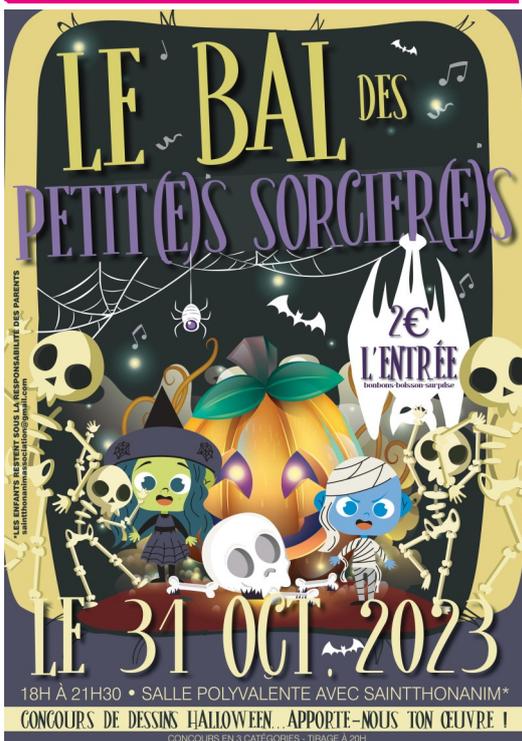
Bonne lecture et à très bientôt !

- Adresse mail : [bibliotheque.saintthonan@orange.fr](mailto:bibliotheque.saintthonan@orange.fr)
- Portail : <https://www.bibliotheque-saintthonan.fr>

**Nouveau !**

Ouverture les Mercredis  
de 14h30 à 16h30.

## SAINTTHONANIM'



## Courir Tout Simplement



● Le club Courir Tout Simplement, organisateur des Boucles de Saint-Thonan, remercie tous les bénévoles et sponsors qui ont contribué au bon déroulement des boucles qui, une nouvelle fois, auront été un grand succès !

Merci,  
A l'année prochaine.

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.  
Les annonces pour le bulletin du mois d'octobre sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 octobre 2023**.

# Hausse de la taxe foncière

## On vous explique

● La taxe foncière fait partie des **impôts locaux** qui sont perçus une fois par an par les collectivités territoriales.

### Qui ?

La taxe foncière concerne tout propriétaire d'un **bien immobilier bâti ou non bâti** (logement, local d'activité, terrain).

### Quoi ?

Elle est établie à partir d'une **valeur locative**. Elle est souvent accompagnée de taxes assimilées aux impôts locaux comme la taxe d'enlèvement des ordures ménagère.

### Quand ?

C'est la situation au **1er janvier** qui est prise en compte. La taxe foncière est donc due intégralement par celui qui est propriétaire au 1er janvier de l'année.

## COMMENT EST CALCULEE LA TAXE FONCIERE ?

La taxe foncière est calculée sur la base de la **valeur locative** cadastrale de vos biens immobiliers, réduite d'un abattement de 50%. Cette base d'imposition est revalorisée chaque année par application d'un coefficient forfaitaire établi en fonction de l'évolution sur 1 an de l'indice des prix à la consommation. Ce coefficient est défini par les services de l'état.

**Plus l'inflation augmente, plus le coefficient de revalorisation est important. Or les prix ont progressé de 7,1 %** entre novembre 2021 et novembre 2022, entraînant une hausse équivalente des valeurs locatives au 1er janvier 2023.

Cette revalorisation des bases d'imposition, applicable **au niveau national**, va mécaniquement entraîner une hausse équivalente de votre taxe foncière.

### AVANT INFLATION

Valeur locative nette Ex. 2000 €	
Taux voté par la commune (32,68%)	Taux voté par la CAPLD (0,30%)
=	
Cotisation communale 653,60€	Cotisation CAPLD 6€
+	
Taxes diverses / ordures ménagères (7,78%) 155,60€	Frais de gestion de l'état 41€
=	
<b>Taxe foncière nette = 856€</b>	

### APRÈS INFLATION 2021 - 2022: + 7,1%

Valeur locative nette Ex. 2142 €	
Taux voté par la commune (32,68%)	Taux voté par la CAPLD (0,30%)
=	
Cotisation communale 700,00€	Cotisation CAPLD 6,43€
+	
Taxes diverses / ordures ménagères (7,78%) 166,65€	Frais de gestion de l'état 43,91€
=	
<b>Taxe foncière nette = 916,77€</b>	

## QUE FINANCE LA TAXE FONCIÈRE ?

### COMMUNE ET INTERCOMMUNALITE

- Actions solidaires et sociales
- Entretien de la voirie
- Espace verts
- Ordures ménagères
- Equipements collectifs et sportifs
- ...

### CONSEIL DEPARTEMENTAL

- Charges de fonctionnement
- Protection de l'enfance
- Autonomie des personnes âgées
- Insertion sociale et professionnelle
- ...

### FONCTIONNEMENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

- Dépenses de personnel
- Développement forestier

● Conformément à la loi, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune. **Ce taux est stable à Saint-Thonan depuis 5 ans et représente pour l'année 2023 : 32,68 % pour les propriétés bâties et 41,18 % pour les propriétés non bâties.**